

ENGRAIS CE - Engrais en solution à base de Manganèse (Mn, sulfate)

COMPOSITION

Soufre (SO₃) : 179 g/L

Manganèse (Mn) : 120 g/L



Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Co-formulant LS : Lignosulfonates
Utilisation	Foliaire et Sol
Conditionnement	10 L
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec. A protéger contre le gel et autres températures extrêmes (températures supérieures à 40°C).
Conservation du produit	24 mois
Forme	Liquide (SL)
Densité	1.3

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

Rôles des éléments

- Manganèse :**
- Activation d'enzymes
 - Synthèse de la chlorophylle
 - Réductions des nitrates et synthèse des protéines
- Soufre :**
- Constituant des protéines
 - Rôle enzymatique
 - Photosynthèse

Caractéristiques

INO-MN 120 prévient et corrige les déficiences en Manganèse de toutes les cultures par application foliaire ou au sol.

INO-MN 120 garantit des hauts niveaux de rendement et améliore la qualité des productions. Il apporte les éléments nutritionnels Manganèse et Soufre sous des formes liquides fortement concentrées 100 % solubles et d'une grande pureté pour être efficaces.

INO-MN 120 est un produit liquide prêt à l'emploi avec une action très "douce" sur le feuillage : facilité d'utilisation et sécurité d'emploi.

Intérêts de la formulation

- Base Lignosulfonates : Composés organiques extraits du bois (lignine).
- Propriétés « Complexantes » naturelles = Capacité à former des complexes stables et solubles avec les ions métalliques (Fe-Cu-Mn-Zn)
 - Propriétés adjuvantes naturelles :
 - Mouillabilité (étalement),
 - Adhésivité (résistance au lessivage),
 - Humectante (évite les cristallisations)
 - Taux d'absorption proche de 80 à 90 %

MODE D'EMPLOI

APPLICATION FOLIAIRE

- > **CEREALES** - Dose : 3 L/ha - Concentration maxi : 2,5% - Stade : 1 à 2 applications de début tallage à épis 1 cm. 2 L/ha (concentration 2,5%) après la montaison
- > **MAÏS** - Dose : 3 L/ha - Concentration maxi : 2% - Stade : 1 application à partir du stade 4-8 feuilles
- > **AUTRES CULTURES*** - Dose : 3 L/ha - Concentration maxi : 2% - Stade : 1 à 2 applications espacées de 10-15 jours
- > **VIGNE** - Dose : 3 L/ha - Concentration maxi : 2% - Programme préventif : intervenir en encadrement de floraison. Programme curatif : 3 applications espacées de 10 jours, dès l'apparition des symptômes

APPLICATION SOL

8-10 L/ha sur sol nu et suivant le niveau de redressement

*Pour les cultures sous abri, procéder à un test préalable à la concentration de 1,5% pour observer le comportement de la végétation.

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Pour une efficacité optimale, utiliser un volume d'eau/ha suffisant pour obtenir une répartition homogène sur le feuillage ou sur le sol. Préférer les traitements aux températures entre 6 et 25°C. Evitez les applications en cas de sécheresse, d'humidité importante, de gel, de pluie ou lorsque ces conditions sont attendues. Agiter le bidon pour homogénéisation. Verser progressivement le produit à travers un filtre, une fois la cuve à moitié remplie d'eau et le système d'agitation en marche. Maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application. Rincer l'emballage deux fois et nettoyez tous les équipements avant et après utilisation.

MELANGE / CO-APPLICATION : Lire attentivement toutes les étiquettes et se conformer au mode d'emploi ainsi qu'aux recommandations sur les produits devant être co-appliqués ou non. Certains paramètres, extérieurs au contrôle du fabricant ou du distributeur, peuvent avoir des répercussions sur les performances des produits co-appliqués. Par conséquent, la co-application est réalisée aux risques et périls de l'utilisateur final. En cas de mélange avec d'autres produits, effectuer toujours un test préalable et incorporer ce produit en dernier. Vous pouvez également contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir des conseils

DANGER - SULFATE DE MANGANESE, EUH208: Contient MELANGE DE: 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO.CE 247-500-7]; 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO. CE 220-239-6] (3:1) Peut produire une réaction allergique - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.